

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3348 - Lundi 04 Mars 2019 - Prix : 200 Fc

ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

"L'Union sacrée" contre Azali Assoumani



Le 1er meeting des 11 candidats Place Ajao

SPORT : LA COURSE DE LA FEMME

**Une 7e édition dans une ambiance
de grande ferveur**

LIRE PAGE 4

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 28 Février 2019**

Lever du soleil:
06h 09mn
Coucher du soleil:
18h 31mn

Fajr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 23mn
Ansr : 15h 46mn
Maghrib: 18h 34mn
Incha: 19h 48mn



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Hamidou Karihila promet la restauration de la paix et l'unité du pays

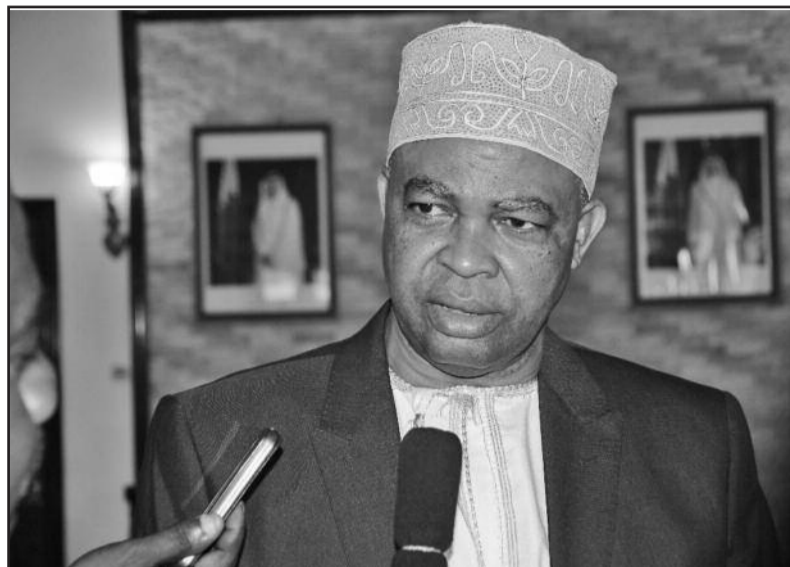
Hamidou Karihila vient de se lancer dans la campagne présidentielle. Samedi dernier, le natif de Mbeni a rassemblé ses militants pour leur livrer son programme. Et il promet de restaurer la paix, la stabilité et l'unité du pays.

Le candidat Hamidou Karihila s'est lancé dans la campagne samedi dernier. Avant de participer au meeting des 11 candidats à la course aux présidentielles anticipées, l'ancien secrétaire d'Etat chargé du monde arabe sous Azali I a réuni ses partisans pour l'ouverture de son quartier général à Moroni. Devant ses sympathisants hommes et femmes des quatre coins de l'île et la notabilité de la région de Hamahamet, Hamidou Karihila

prône l'unité et le développement une fois élu à la tête du pays.

« On voit ce qu'est advenu le pays ces derniers temps. Une fois élu, on va essayer de redorer l'image de notre pays en garantissant la paix et l'unité, gage de la stabilité de notre pays », déclare Hamidou Karihila. Lors de son court speech, le candidat s'est attardé sur son passé qu'il qualifie « parcours initiatique » depuis l'époque du feu Mohamed Taki Abdoukarim jusqu'aujourd'hui. « Ma vision est de revenir sur les accords de Fomboni. Et vous le verrez dès les trois premiers mois », promet-il.

Un des notables présents dans la cérémonie, a saisi l'occasion pour annoncer qu'il est temps que Hamidou Karihila dirige le pays. «



Si aujourd'hui, l'autre est à la tête du pays, c'est grâce à Karihila. Cependant, le moment est venu pour lui d'être le futur locataire du palais présidentiel Beit-Salam », lance Hamada Abdou. Par la candidature

de Hamidou Karihila, ce notable montre qu'une nouvelle page des Comores va s'ouvrir. « Les Comores vont aujourd'hui vers un changement politique dont le seul prometteur est Hamidou Karihila », poursuit-il.

Par ailleurs, son directeur de campagne a montré que Hamidou Karihila était l'un des plus grands piliers du parti CRC (principal parti de la majorité présidentielle) et a contribué à l'accession du président Azali au pouvoir en 2016. « Comme il a pu lui donner le trône, il peut facilement le détrôner », martèle-t-il. Ce dernier montre par la suite qu'ils vont tout faire pour lutter contre les fraudes pour garantir des élections transparentes et démocratiques.

Kamal Gamal

CHRONIQUE / AU NOM DU DROIT

La Cour suprême, décidément...

N'en rajoutez plus, la coupe est pleine. Au risque de devenir très prévisible, mais le dernier arrêt de la haute juridiction est... surprenante. La Cour suprême, saisie par le ministre en charge des élections, a décidé d'autoriser une modification de la liste électorale. Il s'agirait de réparer une erreur technique impliquant des kits d'enregistrements et plus de 800 électeurs. Au regard du droit, cette décision est doublement contestable. D'abord, elle obéit à une procédure irrégulière puisqu'inexistante. Ensuite, elle procure une autorisation illégale pour peu que l'on sache encore au fort de la forfaiture, ce qui est légal ou non.

Une procédure irrégulière

L'arrêt n°19-011/CS est doublement étrange. Pour commencer, il est étrange dans la mesure où l'autorité saisie n'est pas celle qui a répondu. En effet, à en croire la décision, la requête du ministre de l'Intérieur a été adressée au Président de la Cour suprême. Mais c'est la section administrative qui statuera sur la demande. C'est un procédé étrange, puisque si l'on s'en tient à sa jurisprudence encore embryonnaire en matière électorale, la dernière fois que le Président de la Cour a été saisi pour une question en la matière, c'était au sujet du décret de convocation du collège électoral pour le référendum dernier, ce dernier a tout bonnement déclaré irrecevable la requête au motif qu'il n'est que le Président. Or en tant que tel, il n'est pas une juridiction net

qu'il fallait saisir la Cour suprême. L'on aurait pu imaginer que le Président refuse ici aussi la requête du ministre, lui exigeant de saisir la Cour suprême en tant que juridiction et non lui, à titre personnel.

Deuxièmement, l'arrêt est étrange, car la Cour suprême a été saisie par la voie d'une procédure inconnue de notre droit. Il n'est prévu nulle part, que le ministre fut-il chargé des élections, puisse saisir la haute juridiction pour non pas trancher un contentieux, mais lui donner une autorisation, qui plus est, pour modifier la liste électorale avant un scrutin. En effet, si l'on s'en tient au code électoral de 2014, celui-ci ne prévoit qu'une seule voie d'amendement de la liste électorale après adoption définitive de celle-ci. Cette voie de modification est celle mentionnée par l'article 27 dudit code. Elle ne réserve ce droit de demander une modification qu'aux électeurs, et à eux seuls. De plus, la seule instance autorisée à évaluer cette demande de modification, ce sont les CECI sous la supervision de la CENI. Il ne s'agit pas d'une compétence du juge électoral. Encore une fois, à défaut d'une législation électorale, l'on improvise et innove dans le flou du droit avec les limites de la discrétion du juge et le potentiel arbitraire de l'administration.

Une autorisation illégale

Nous aurions pu nous arrêter à la procédure suivie complètement inexistante pour apprécier cet arrêt. Mais l'on est aussi obligé de constater

que la solution elle-même retenue est contraire à la loi électorale, du moins ce qui en reste. En effet, l'établissement de la liste électorale est une étape décisive dans la tenue d'un scrutin. Celle-ci doit être arrêtée définitivement, affichée à la connaissance des citoyens, avant d'organiser une quelconque élection. Le code électoral est à ce sujet très clair. D'abord, toute opération de révision ou d'inscription dans les listes électorales est suspendue, conformément à l'article 25 du code électoral, dès la publication de liste définitive. Celle-ci est définitive à partir de 70 jours avant la tenue de l'élection. Le code électoral prévoit ensuite, dans son article 23, que la révision de la liste électorale, qu'il s'agisse d'ajout ou de retrait, prend fin de toute manière le jour de la convocation du collège électoral. Il n'aura pas échappé que ce dernier est déjà convoqué. Il n'y a donc aucun fondement légal à l'appui de l'autorisation donnée par la Cour suprême au ministre de l'Intérieur.

Ainsi, sauf à considérer que les juges se sont comportés en législateur, il n'y a rien dans aucun instrument qui puisse valider cet arrêt. Mais auraient-ils pu faire autrement? Ont-ils vraiment le choix? Dès lors qu'ils ont accepté de se comporter en juge électoral sans la loi organique, pourtant exigée par la Constitution, pour leur expliquer leur office, de laisser faire une élection présidentielle sans loi organique, pourtant exigée par la Constitution, pour en préciser les modalités, les juges se trouvent un peu dans

l'engrenage de l'improvisation juridique les conduisant à juger sans procédure et à décider sans fondement le tout en marge des lois fondamentales. Le pouvoir judiciaire n'y gagne vraiment rien, et la République, elle perd quasiment tout. Il eut suffi pourtant à la Cour suprême

d'un considérant. Gardons espoir, sans doute, viendra-t-il au prochain arrêt. La section pourra dès lors déclarer : « considérant l'absence des législations organiques prévues par la Constitution et l'inadéquation du code électoral, il y a lieu de constater que la Cour

n'est pas en mesure d'exercer ses compétences électorales ni l'élection anticipée avoir lieu ».

Mohamed Rafsandjani
Docteur en droit public
Chargé d'enseignement et de recherche à l'Université de Toulon

Saba Wayshirini
Hawli
Al Marrouf Said
Mouhammed Ben Cheikh

MARDI
05 MARS
2019

ZAWIYANI SHADHULY
MORONI TRALENI

ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

" L'Union sacrée " contre Azali Assoumani

Après une semaine de campagne électorale un peu morne (seule la Mouvance présidentielle a organisé des meetings), les 11 candidats ont tenu leur premier meeting commun, ce samedi 02 mars à la place Ajao à côté de celle de l'indépendance. Selon les organisateurs, 5000 personnes « seulement » sont venues assister à ce qui devait être une première démonstration de force de la coalition de l'opposition.

Les candidats ayant signé la plateforme d'entente du 16 février ont organisé leur tout premier meeting commun sous un léger crachin samedi dernier. Selon les organisateurs de l'événement, il y avait plus de 5000 personnes à Ajao. Ibrahim Abdourazak dit Razida a, fait savoir que des dizaines de bus et de camions « avaient été bloqués par les forces de l'ordre ». Vrai ou faux, toujours est-il que ceux qui étaient présents n'ont pas bougé malgré la pluie qui tombait.

Premier à prendre la parole, l'ancien ministre des affaires étrangères, Mouzaïr Abdallah s'est dit ému de se retrouver si près « de la Chambre des députés d'où l'indépendance du pays a été proclamée, dans laquelle d'une seule voix, les comoriens ont décidé qu'ils voulaient retrouver leur dignité ». Ceci pour arriver à la conclusion selon laquelle, « les comoriens peuvent mettre de côté leurs différends quand il s'agit de sauvegarder les intérêts supérieurs de la Nation ».

De sa voix rauque, Chehu a

déclamé une partie de l'allocution qu'il avait prononcée lors de cette lointaine journée du 06 juillet 1975 en langue nationale. Nous avons décidé de la retranscrire, de peur d'en altérer le sens.

« E bo shambo, mna iloo hohuzimu iho ngwambo dje ? Mimi, shambo na iloo, hohuzimu hunu, nga mwambo ndro. Eulo djumwa homlimani ulimao, lima ndro, no eshelea emadjandze, ba omwaha unu, mwaha wa heri nasi. Unu nd'omwaha nyashendje yamba katshuhula maele. Unu nd'omwaha mbera yamba ngutoo ipvanga tronga djuu. Eka letruru mdrendewa katsuliona, legona loubaki zifusini. Wendji wandru walopvanu, uka wahimi, wamba uka ripvaha gona hata kalitsuoneha, wahimidia Mngu leo, walipve kiswa ».

Avant de laisser la parole aux présidentiables, le candidat à l'élection gubernatoriale de Ngazidja portant les couleurs de l'Updc, Youssouf Mohamed Boina parlant au nom de ceux qui briguent les magistratures des 3 îles qui ont signé la plateforme d'entente, a galvanisé la foule en psalmodiant des textes religieux, tous allant dans le sens d'écarter Azali Assoumani du pouvoir à tout jamais, et martelant que « le futur président des Comores émanerait des 11 candidats ».

Fahmi Said Ibrahim, premier prétendant à la magistrature suprême à s'exprimer lors de ce meeting a commencé en accusant le gouvernement d'être la cause principale de l'alliance des 11 candidats. « Le 24

mars prochain (jour des élections, ndlr), nous allons prouver aux comoriens, que nous sommes capables de nous unir afin d'envoyer un seul candidat ». Le mot d'ordre est la sécurisation des élections. Et de jurer solennellement que quelque soit le candidat issu de la plateforme d'entente qui sera admis au second tour, il appellera à voter pour lui si lui-même n'était pas admis. Et qu'en 2021 « le pouvoir ira aux anjouanais ».

Ancien responsable de la principale formation au pouvoir, la Convention pour le Renouveau des Comores, Hamidou Karihila, a d'emblée fait savoir « que maintenant, tout le monde comprendra que je ne suis pas de mèche avec Azali Assoumani », voulant par là balayer les rumeurs qui faisaient état de « son infiltration ». Dressant un bilan sombre du régime, « des assises au référendum en passant par l'échéance à venir, de l'argent jeté par les fenêtres » il a expliqué « que c'est pour cela qu'il lui a tourné le dos et a appelé les institutions en charge des élections à craindre dieu ».

L'actuel gouverneur de l'île de Ngazidja, Hassani Hamadi a asséné un « Azali avait un mandat de 5 ans, il a dit qu'il n'en voulait, pire il vous l'a lancé à la figure, pourquoi le forcer, dites-lui, vous électeurs, que vous ne lui accorderiez aucun autre mandat ». Lui aussi, a parlé de la sécurisation des élections et est revenu sur la suppression du poste de vice-président, de la disparition des conseils des îles et des compétences désormais réduites à

peu de chose des gouverneurs.

Pour ce qui est du bâtonnier de l'Ordre des avocats, Me Ibrahim Ali Mzimba, lui aussi candidat, il a affirmé « que doivent enfin cesser les humiliations régulières faites à notre Etat, lesquelles sont du fait du chef de l'Etat, du jamais vu ». Il a par ailleurs assuré « que les sauveurs de l'Etat comorien ne peuvent être que les comoriens. « S'il (Azali, ndlr) se fait réélire, les comoriens se feront tous suppliciés », a professé l'ancien député. Lui aussi fera savoir « qu'en cas de second tour, il est impossible que Azali Assoumani soit élu si les assesseurs garantissent la vérité sortie des urnes ».

L'un des finalistes de la présidentielle de 2016, Mouigni Baraka Said Soilihi s'est fendu d'un « Azali n'est déjà plus le président du pays ». Reprenant une phrase attribuée à tort ou à raison à Houmed Msaidie, actuel directeur de campagne du président-candidat, il a dit « si d'aventure, celui-ci a oublié quelque chose à Beit-Salam, il faut qu'il aille le chercher parce qu'il n'y retournera plus ». Mouigni Baraka a eu une pensée pour « les prisonniers politiques ». Il a en outre promis une coupe « à chaque quartier, chaque localité, chaque région, chaque île qui votera le moins pour Azali Assoumani ».

Me Said Larifou, qui a quitté la Mouvance présidentielle en décembre dernier n'a eu de cesse de vertement critiquer le gouvernement Azali. Revenant sur le dossier de la citoyenneté économique (c'est lui

qui avait porté plainte contre X au tout début de l'affaire), il a regretté « que celui-ci soit politisé ; il est normal que nous sachions comment ont été gérés les fonds qui en sont issus mais ce régime en a fait une instrumentalisation politique ». Il est en outre revenu sur son long passé d'opposant, évoquant son passage en prison, estimant qu'il était prêt à y retourner, s'il faut passer par là « pour défendre les intérêts du pays ».

Dernier à prendre la parole, l'ancien chef d'Etat-major, le Colonel Soilihi Mohamed, est revenu sur l'échéance présidentielle de 2002 dont l'élection générale avait opposé le colonel Azali à Feu Mahamoud Mradabi et Said Ali Kemal. « Il a tout fait pour que ceux-ci boycottent l'élection, il a réitéré le même exercice lors des Assises nationales et a manœuvré pour que l'opposition n'y participe pas, tout comme le référendum constitutionnel de juillet 2018 », a-t-il analysé. « Nous prendrons part aux élections ne lui en déplaise, leur sécurisation sera assurée par les électeurs comoriens, nous devons de ce pas apprendre à prendre nos responsabilités, a-t-il martelé. Et de clamer « je ne sais pas pour les autres qui parlent tout le temps d'une admission au second tour contre Azali, celui-ci n'ira nulle part et moi, si dieu le permet, je serai élu dès le premier tour.

Faïza Soulé Youssouf

POLITIQUE

L'Union fera-t-elle la force ?

Samedi 02 Mars 2019, les onze candidats qui soutiennent la stratégie du « Tous Sauf Azali » s'étaient donnés rendez-vous à la place Ajao à Moroni pour un meeting commun. Une réunion réussie pour ceux, candidats, sympathisants et cadres, qui soutiennent la dynamique.

Dans la foulée, le son d'alarme est le même et tous sont convaincus que toutes les dispositions doivent être prises pour une sécurisation fiables du processus électoral. « Nous ne pouvons qu'exprimer notre joie et notre satisfaction d'abord pour tous ceux qui ont fait le déplacement et pour tous les candidats qui sont unis pour défendre une cause commune », déclare Youssouf Said Soilihi. Ce dernier a précisé que la collaboration des onze candidats qui s'opposent à un seul candidat est une première dans l'histoire et ne peut qu'être « rassurant ». Pendant que toutes les institutions telles la CENI, le

ministère en charge des élections et la Cour Suprême prônent des élections libres et transparentes l'alliance « Tous Sauf Azali » réclame plus de sécurisation. Pour Youssouf Said Soilihi, chaque candidat parmi les onze aura un représentant dans tous les bureaux de vote de l'archipel. Rien ne leur échappera. « Nous ne nous laisserons pas faire. Nous pre-

nons toutes les dispositions pour que le vainqueur soit légal et légitime et nous sommes aussi rassurés qu'Azali ne passera pas », a-t-il dit.

Pour sa part, l'ancien ministre Mouzaïr Abdallah ne peut que se ravir. Ce dinosaure politique a démontré qu'une telle alliance ne peut que crédibiliser la responsabilité de tous ceux qui font face au dés-

ordre politique que traverse le pays. « Si nous nous dispersons, nous aurons beaucoup à le regretter. Pour ce qui est de cette alliance, laissons voir avec le temps », avance l'ancien ministre. Même son de cloche pour Mouigni Baraka Said Soilihi qui reste persuadé d'une défaite du candidat du pouvoir Azali Assoumani. L'ancien gouverneur de Ngazidja promet que l'équipe des onze candidats met tout en place pour qu'aucune fraude ne soit possible « pour éviter qu'Azali soit réélu ».

Quant à Soilihi Mohamed Campagnard, les citoyens ne doivent pas rester sans rien faire. L'ancien haut gradé de l'armée persuadé de toutes les tentatives de fraudes du régime pour faire élire Azali dès le premier tour, explique que c'est un combat pour tous les comoriens. Selon lui, la population se doit d'accompagner la sécurisation des élections en faisant preuve de patriotisme et de civisme. « Nous n'avons pas beaucoup de choses à

dire que de lancer un appel à la sécurisation des élections. Les dispositions à prendre reviennent à la population et c'est à eux de veiller ou pas car nous, les candidats, ne pouvons pas tout faire sans votre soutien », a-t-il précisé.

Said Mohamed Said, sympathisant du candidat Hassane Hamadi, quant à lui salue le déroulement du meeting. Selon lui, le futur président de l'Union des Comores sortira de ce regroupement des onze candidats. Il rappelle que le pays connaît avec Azali Assoumani une crise institutionnelle et constitutionnelle sans précédent et qu'il est temps de dire stop et de changer de cap avec une nouvelle dynamique. « Nous ne voulons que la paix et la stabilité dans nos îles, c'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui », a-t-il dit. Ce dernier attend le 24 mars pour connaître le sort de l'archipel, celui « d'un pays spécial ».

A.O Yazid



Les candidats et représentants de l'opposition à la tribune Place Ajao

SPORT : LA COURSE DE LA FEMME

Une 7e édition dans une ambiance de grande ferveur

La renaissance de cet événement après un long assoupissement s'est révélé un grand succès. Plus de 550 dames, réparties en deux catégories (16 à 40 ans et plus de 40 ans) ont partagé l'épreuve, plus conviviale que concurrentielle, tenue le week-end à Moroni. Cette 7e édition a retenu un thème judicieux et expressif: « Ensemble, luttons contre les violences à l'égard des femmes et des enfants ». La participante la plus âgée, Mzouhali Mze de Mitsamiouli, venait de souffler sa 66e bougie.

Le dimanche 3 mars 2019, le retour de la Course de la Femme, s'est caractérisé par une présence massive dans un climat de grande ferveur. En compagnie de ses collègues, notamment Olga, la 1ère dame malgache en Union des Comores, la compétitrice Paris Ambrousine n'en revenait pas: « C'est une excellente initiative. Je suis très contente de voir beaucoup

de femmes sensibilisées et mobilisées pour partager l'événement. La vie en groupe apporte toujours de l'ambiance. On a de la chance. Hier c'était l'orage. Aujourd'hui, c'est le beau temps. Les organisatrices devront enchaîner les éditions. Ensemble, nous renforcerons la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des enfants ».

Deux départs ont marqué cette 7e édition: le 1er, symbolique pour de hautes personnalités du pays, et le 2e, pour les 554 autres dames, présentes pour l'ambiance. En plus du bien-être physique et moral, l'épreuve vise à promouvoir l'action des femmes dans le sport, et à plaider pour la parité dans le pays. Ladaenti Houmadi, ministre de la Jeunesse et des Sports a pris part, au titre de compétitrice à l'événement. Elle explique: « Le sport est un facteur de fraternité, de solidarité et confirme qu'il est l'élément moteur de notre bien-être sanitaire. C'est ma 1ère participation. Je suis satisfaite. Et je serai toujours présente

dans les prochaines éditions. J'étais informée tardivement. Prochainement, des efforts particuliers seront déployés pour que des participantes des autres îles puissent partager l'événement, incha Allah ».

Dans cette 7e édition, l'association féminine « Femme dans la course » a envisagé de renforcer l'estime de la femme comorienne en tant qu'actrice incontournable du développement social, et de consolider son épanouissement et son apport dans la cohésion sociale et la paix.

La 1ère dame de Ngazidja, Mme Abdourahime Saïd Bacar, compétitrice conquérante a terminé 184e de la 2e catégorie. Elle partage l'initiative: « L'événement est important. Elle incite la femme à bouger et permet de préserver la santé. L'effort que j'ai fourni aujourd'hui ne doit pas surprendre. Tous les dimanches, on court en groupe de l'Établissement scolaire Fundi Abdoulhamid jusqu'à la place de l'indépendance. Et on enchaîne



avec un 2e groupe jusqu'à Itsandra-Mdjini ».

Hadidja Moundhir, présidente de l'association, organisatrice exprime une vive reconnaissance: « Je remercie du fonds du cœur toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué de près ou de loin

à la tenue et au succès de cet événement. La Femme dans la Course compte toujours sur leur précieux soutien pour les prochaines éditions, incha Allah ».

Bm Gondet

FOOTBALL, 9E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE NGAZIDJA

Arbitres et entraîneurs, officiels techniques sages

L'image laissée par l'arbitre central et les entraîneurs respectifs, lors du face-à-face explosif (Volcan # Jacm), comptant pour la 9e journée du championnat de Ngazidja est décevante. L'arbitre avait donné l'impression d'être dépassé par l'événement.

L'arbitrage, estimé à tort ou à raison brouillon, par les entraîneurs, a choqué. Ces derniers ont manifesté leur désapprobation en geste (Jacm) et en acte (Volcan). Ce qui est négatif au regard de la loi du jeu. Le score (2-2) importait peu.

Dakota Bachirou, entraîneur de Jacm, est mécontent de l'arbitrage: « C'était un match coriace. Terminer par un nul (2-2) après avoir été mené et perdre beaucoup d'occasions est un signe réconfortant. En 2e période, les consignes ont été respectées. Comment ne pas être sanctionné devant un arbitre brouillon. Je le dis haut et fort, certains arbitres sont corrompus, surtout celui d'aujourd'hui. Même, un match de D3, il ne le mérite pas. Designer un arbitre bidon pour diriger un match explosif, c'est inadmissible ».

Tota Mroivili, directeur sportif de Volcan, dénonce une manœuvre planifiée par la commission de désignation des arbitres: « Un score nul concédé à domicile est naturellement, attristant. Cela fait environ 3 ans que Jacm se débat pour avoir un point devant nous. Aujourd'hui, elle a réussi parce qu'on a désigné un arbitre sans niveau pour gérer un match explosif. C'est un coup

fomenté contre Volcan. Dans la commission de désignation des arbitres, il y a un sympathisant de notre rival Bonbon Djema. Ceci explique donc cela.

Un match se dispute sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application du jeu. Nous regrettons de le souligner, celui du duel (Volcan # Jacm) ne correspondait pas à cette considération. Deux de flagrantes erreurs qu'il faisait

stupidement preuve, sont la confusion dans les décisions et le non-respect de la règle de l'avantage. Soit ! Mais est-ce une raison pour que des entraîneurs se permettent de manifester leur désapprobation en geste et en acte ? Le coach de Jacm était exclu du banc officiel pour s'être défoulé furieusement sur des cageots de boissons et le ballon. Celui de Volcan s'était acharné sur l'arbitre central. Grâce à la protection de Tota et des siens, il a quitté

le terrain, sain et sauf.

Les entraîneurs sont source de calme et de sérénité pendant les matches. Ils se doivent d'être moins énervés que les joueurs, notamment quand ceux là s'énervent contre un adversaire ou l'arbitre. Ils doivent calmer tout le monde et redonner à chacun des consignes techniques pour améliorer la situation. Les entraîneurs qui crient sur les joueurs, les arbitres ou même le commissaire au match donnent des

exemples négatifs et de très mauvais esprit à l'équipe. Ils doivent adopter des attitudes raisonnables et exemplaires. De telles regrettables perturbations surgissent tous les ans vers la fin des calendriers, souvent des (D2) et (D1). Si la Ligue n'est pas un pompier, un homme averti en vaut deux, dit-on !

Bm Gondet

JOB ANNOUNCEMENT
ENGLISH TEACHER TRAINER

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of **English Teacher Trainer**. This is a temporary contract position, beginning on or around May 20 and ending on or around August 30, 2019. The majority of the work will take place in Mvouni or Mkazi, Ngazidja.

POSITION SUMMARY:

The English Teacher Trainer's major duty is to assist the Programming and Training Team (P&T Team) with assuring proper planning, coordination, and facilitation of the Peace Corps Comoros TEFL Certificate sessions during their Pre-Service Training (PST). They will work with other staff to serve as a resource for Peace Corps trainees.

- * Present or co-facilitate regular TEFL (Teaching English as a Foreign Language) sessions.
- * Review, design, and/or adapt existing TEFL lesson plans for facilitation.
- * Co-design Comoros-specific TEFL lessons and materials.
- * Monitor trainees' progress through weekly tests. Grade individual trainees' papers and provide recommendations for improvement.
- * Report trainees' progress to the P&T Team on a weekly basis.

- * Assist the P&T Team with logistics for all TEFL Training of Trainers sessions and events. May include materials development (handouts, booklets, etc.), material distribution, and other related tasks.
- * Coordinate trainees' two-week Model School experience. Help to coordinate other special events such as field trips, counterpart workshop, swearing-in ceremony, etc., as directed by the P&T team.
- * Other related activities may be required.

QUALIFICATIONS:

- * University degree in English or related fields (Bac+3 or more)
- * TEFL certificate from a registered institution is highly preferred
- * 5+ years of experience teaching English as a Second/Foreign Language
- * Excellent oral and written English skills
- * Basic computer skills (Microsoft Word, Excel, and PowerPoint)
- * Ability to work under limited supervision with good time management skills
- * Experience with TOT (Training of Trainers) is preferred
- * Experience planning or organizing training events is preferred

The position is open to Comorians and others eligible to work in Comoros. **Interested and qualified applicants for this position should submit the following:**

1. Letter of interest/motivation, in English, addressing your experience and suitability for the position
2. A current resume/CV in English
3. + 2 professional references
4. Any other documentation (i.e., copy of TEFL certificate, educational certificates, degrees earned) relevant to this position
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de casier judiciaire

Complete applications should be sent to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni. All application materials must be submitted by 16:00 on Wednesday, March 20, 2019. Incomplete and/or late application will not be entertained, nor applications not submitted in English.

Only candidates selected for an interview will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.** The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer

PÊCHE

Signature de trois conventions de partenariat pour le renforcement des contrôles des produits halieutiques

L'Office National de Contrôle Qualité et Certification de Produits Halieutiques (ONCQCPH) a signé trois conventions de partenariat avec les Institutions Insulaires de contrôle qualité pour l'amélioration des conditions sanitaires de la population par la réalisation permanente d'inspections sanitaires et de contrôles officiels des produits de la pêche dans les différents marchés locaux.

L'Office National de Contrôle Qualité et Certification de Produits Halieutiques (ONCQCPH) de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) a signé au mois de février dernier trois partenariats avec les Institutions Insulaires de contrôle qualité. Les objectifs principaux de ces partenariats sont entre autres de contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires de la population par la réalisation permanente d'inspections sanitaires et de contrôles officiels des produits de la pêche dans les différents marchés locaux, améliorer les conditions d'hygiène et de

Signature convention sur le controle de la peche



propreté de poissons dans les différents points de vente et organiser les contrôles officiels de manière transparente et indépendante et mettre en place un planning d'inspection, préalablement validé par l'Office National de Contrôle Qualité et Certification de Produits Halieutiques (ONCQCPH).

Dans la logique de rendre inclusif le processus des contrôles sani-

taires et impliquer toutes les parties prenantes, l'ONCQCPH, a entrepris une démarche de concertation des institutions insulaires concernées par la cause sanitaire et va déléguer certaines prérogatives à leurs attributions. Ainsi, la Direction du Contrôle Qualité des Produits Alimentaires (DCQPA) était la première à passer un contrat sous forme de convention signée en

commun accord en présence des parties concernées. S'en est suivi les signatures des conventions de partenariat entre l'ONCQCPH, la DCQPA de Mohéli, la Direction Régionale de Protection des Végétaux mandatée par la Direction Régionale de la Pêche d'Anjouan et le Département de Sécurité Sanitaire et Phytosanitaire (DSSP) de Ngazidja.

Suite aux échanges réalisés par l'ONCQCPH et les autorités insulaires, ils se sont mis d'accord d'apporter une attention particulière à l'élargissement et au renforcement des appuis techniques pour supporter les charges liées à l'inspection des poissons et d'autres produits halieutiques par les inspecteurs insulaires et de faire un suivi effectif des termes de la convention afin de ressortir une évaluation ultérieure efficace et digne.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216
Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou
333 26 76

E-mail:
la_gazette@comoreste-
lecom.km



JOB ANNOUNCEMENT HOMESTAY & LOGISTICS COORDINATOR

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of **Homestay & Logistics Coordinator** for Peace Corps in Mvouni, Ngazidja. This is a temporary contract position, beginning on or around May 2 through August 31, 2019.

POSITION SUMMARY:

The Homestay & Logistics Coordinator (HLC) is responsible for implementing the homestay program for Peace Corps trainees during their Pre-Service Training (PST). They will oversee the program and direct the search, interviews, and final selection of all host families and alternate host families. The HLC will also oversee logistics and materials at the training site in Mvouni, Ngazidja. This position is full-time and may require occasional weekend or evening work. Major duties include, but are not limited to:

- * Develops and implements a strategy to identify and select host families in Mvouni
- * Provides logistics and communication support to trainees and host families during the training period, including visits and helping to resolve various problems
- * Trains host families on Peace Corps expectations
- * Provides feedback to Peace Corps about host family challenges and opportunities
- * Manages daily logistics at training site, including materials, site maintenance, problem solving, etc.

QUALIFICATION:

- * High school degree required; university degree preferred
- * English language proficiency and Comorian language fluency

* Great knowledge and familiarization with the village of Mvouni and its people

* Demonstrated experience working at the community level, preferably in Mvouni

* Positive attitude towards leadership, collaboration, public service, the development of Comoros, and personal integrity

* Prior experience living or working in a cross-cultural environment

* Strong interpersonal and teamwork skills

* Must pass a security verification.

Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest/motivation in **English**, addressing your experience and suitability for the position
2. A current resume/CV in English
3. Names and contact information for 3 professional references
4. Any other documentation (i.e., training certificates, degrees earned) related to the position
5. Copy of Comorian identity card or passport
6. Extrait de Casier Judiciaire

Complete applications should be sent to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni. All application materials must be submitted by 16:00 on Wednesday, March 20, 2019. Incomplete and/or late applications will not be accepted, nor will applications not submitted in English.

Only candidates selected for an interview will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.**

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer



JOB ANNOUNCEMENT Language and Cross-Culture Facilitator

The United States Peace Corps in Comoros seeks qualified candidates for the position of **Language and Cross-Culture Facilitator (LCF)**. This is a temporary contract position, beginning on or around June 1 and ending on or around August 31, 2019. The majority of work will take place in Mvouni, Ngazidja. Applicants may be required to live in Mvouni during the training period. The LCF may be asked to live in Mvouni during the training period. This position is not full-time, but may require irregular hours including afternoons and weekends.

POSITION SUMMARY:

The LCF will help to design lessons and teach regular Shikomori language classes (Shingazidja, Shindzuwani, or Shimwali) to small groups of American Peace Corps trainees (PCTs). The LCF will be responsible for monitoring and evaluating trainees' language progress. The LCF will serve as a Comorian cultural informant for trainees, and will participate in other cultural training sessions. They will assist in planning special activities. They will act as a liaison with host families to facilitate trainees' cross-cultural adjustment. The LCF will be responsible for independent lesson planning and classroom facilitation, but will receive support and guidance from other Peace Corps staff.

QUALIFICATIONS:

- ³⁵/₁₇ University degree (Bac+3 or higher)
- ³⁵/₁₇ Fluency in Shikomori language (speaking and writing). Please specify if you speak Shingazidja, Shindzuwani, or Shimwali.
- ³⁵/₁₇ Ability to work under limited supervision, and to organize and prioritize work schedules
- ³⁵/₁₇ Experience working in a cross-cultural setting, preferably with Americans

³⁵/₁₇ Proficiency level of English in speaking, reading, and writing

³⁵/₁₇ Basic computer skills (including Microsoft Word, Excel, and PowerPoint)

³⁵/₁₇ Prior experience teaching Shikomori to foreigners is highly preferred

³⁵/₁₇ Must be willing to live and work in Mvouni, Ngazidja, for the duration of the training

The position is open to Comorians. **Interested and qualified applicants for this position should submit the following:**

1. Letter of interest/motivation, in Shikomori, addressing your experience and suitability for the position
2. A current resume / CV in English
3. Names and contact information for 3 professional references
4. Any other documentation (i.e., educational certificates, degrees earned) relevant to the position
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de casier judiciaire

Complete applications should be sent to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni. All application materials must be submitted by 16:00 on Wednesday, March 20, 2019. Incomplete and/or late application will not be entertained, nor applications not submitted in English.

Only candidates selected for an interview will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.**

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

HABARI ZA UDUNGA

La dimension éthique

Dans un de nos articles paru il y a bien longtemps, nous parlions de notre propension à nous considérer comme étant le centre du monde. Aujourd'hui avec la crise financière qui touche la plupart des pays riches et où personne ne sait par quel bout tenir, le microcosme sous les cocotiers d'adonne, une fois de plus, à son jeu favori : la politique politicienne. Tout cela serait risible, si cela ne tenait pas à notre vécu quotidien.

Un grand stratège chinois M. Tun avait écrit : « Ne soyez pas sentimentaux à l'égard du passé et n'ayez pas de vision trop enthousiaste de l'avenir. Scrutez, analysez et dégagez le réel de l'actuel ». Même en partant de cette base pour essayer de comprendre l'embrouillamini actuel certains ont le plus grand mal à y voir clair. Il faut reconnaître que la plupart des paramètres sont brouillés et plusieurs inconnues subsistent. Or pour que la volonté populaire ne soit plus l'otage d'intérêts cachés, il requiert de notre part d'exiger plus de clarté dans les engagements des uns et des autres dans la présente campagne.

Il s'agit vous l'aurez remarqué

d'un débat social fondamental, celui de connaître la finalité de notre mode de vie. Quel type de société voulons-nous bâtir ? Quel type de développement humain cherchons-nous à établir ? C'est un débat entre les conservateurs et les réformateurs qui se posent aujourd'hui.

Les îles de la lune ne peuvent pas tous les jours se réfugier derrière leur petit doigt pour refuser de prendre à bas le corps les vraies questions de notre sous-développement. Et l'une d'elles est de croire que dans un monde interdépendant nous pouvons nous suffire à nous-même !

C'est cette logique qui est en nous, qui nous a toujours enfoncé dans les méandres d'une voie de garage et qui nous fait à chaque faire marche arrière. Les coups d'état et autres changements de constitution ne sont pas les fruits du hasard. Nulle part le développement ne s'est construit derrière des murs.

Dans les faits, nous avons toujours nagé dans le double langage. D'où des atermoiements de toute la classe politique des îles de la lune pour l'accession aux plus hautes sphères de l'Etat.

Plus largement, cela devrait nous obliger à repenser la mission qui devrait être dévolue à grands leaders sous les cocotiers. La dimension éthique est le plus souvent mis en arrière-plan d'où l'absence de recul dès que l'on s'approche du Pouvoir. C'est ainsi que dans le jeu complexe des débats au sein

des multiples courants qui gangrèment le petit monde de la politique, on arrive le plus souvent à ignorer l'essentiel, à savoir le bien-être du citoyen, auquel on voulait servir.

Nous aimons toujours cultiver les paradoxes et exacerber les contradictions les plus futiles. Il nous appartient de temps à autre de

faire preuve d'esprit de suite dans les idées. Les bonnes volontés ne manquent pas pour faire avancer les choses. Ce qui nous manque, c'est la volonté de réussir ensemble. Et, c'est notre plus challenge !

Mmagaza

Déclaration de soutien à la candidature de Mouigni Baraka

Vous avez comme d'habitude avec la passion qui vous anime quand vous défendez une cause à laquelle vous croyez, été le principal avocat des intérêts des Comores sur tous les fronts. Vos qualités d'homme d'Etat sage et intègre, de visionnaire ne laissent personne indifférent. Les valeurs de paix, de justice et d'équité que vous cultivez au quotidien témoignent à suffisance votre amour pour le peuple comorien.

C'est pour ces raisons qu'en n'ayant pas trouvé un commun accord dans mon parti (UPDC) pour soutenir un candidat j'ai décidé de vous soutenir personnellement et sans conditions. En ma qualité de secrétaire régional de l'UPDC, je n'engage pas mon parti politique mais je fais appel à tous les Comoriens qui croient encore aux changements, de voter pour Mouigni Baraka SAID SOILIH.

Vive les Comores, vive la liberté d'expression et vive la démocratie.

Ibrahim Hamdan
S.G. Régional de l'UPDC

Valable jusqu'au 30/04/19

50 KG

Dar Es Salam - Moroni

AB Aviation